



Description del'activité :

Concrétiser la dimension architecturale d'un programme de construction ou d'aménagement d'intérieur ou extérieur, conseil et conduite des opérations pour les tiers.

Objectif principal :

Organiser l'agencement des espaces et des volumes d'une construction, et d'en conduire sa réalisation afin être à l'écoute des souhaits de ses clients, et respecter les nombreuses normes liées à la construction.

Conditions d'exercice :

Agrément délivré par l'ordre des Architectes d'Algérie.

Tâches principales :

- Réaliser une étude de faisabilité du terrain ;
- Faire une première esquisse du projet sous forme de plans précisant l'implantation et la répartition des volumes ;
- Prendre en compte à la fois les contraintes d'ordre réglementaire (techniques et urbanistiques) et les exigences du client (budget, type de travaux, délais de livraison) ;
- Réaliser un avant-projet qui indique le type de matériaux, les couleurs choisies, les surfaces à construire, l'estimation globale du coût des travaux et les délais de réalisation ;
- Déposer un dossier avec les caractéristiques générales du bâtiment pour obtenir un permis de construire ;
- Dessiner les plans d'exécution ;
- Rédiger un document détaillant la nature des prestations de chaque corps de métiers (maçons, menuisiers, électriciens, etc.) ainsi que les caractéristiques des matériaux préconisés qu'il faut remettre à l'entrepreneur avec le plan de l'avant-projet.

Equipements importants :

- Bureau ;
- Armoire fichier ;
- Table architecte ;
- Ordinateur ;
- Onduleur ;
- Logiciels ;
- Téléphone, Fax ;
- Imprimante ;
- Photocopieur.

Observations et conseils pratiques :

L'architecte peut se spécialiser notamment dans :

- La modélisation des structures, qui est utilisé dans les domaines de la conservation et mise en valeur du patrimoine architectural, mobilier dans le cadre de missions d'assistance au maître d'ouvrage permettant d'arrêter un programme de travaux ;
- Le montage scénique, qui consiste en la conception spatiale d'un projet d'exposition et mise en scène des œuvres choisies préalablement par le commissaire de l'exposition : construction du parcours, élaboration des supports et des panneaux d'accompagnement, choix des matériaux, des couleurs, et graphismes...etc.

Formation et qualités requises :

- ❖ Diplôme de l'enseignement supérieur d'architecte.

Emplois :

Cinq (05) emplois à créer au démarrage.

Références Réglementaires :

- Loi n°90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme ;
- Décret législatif n°94-07 du 18 mai 1994 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte ;
- Loi n°04-08 du 14 août 2004, modifiée et complétée, relative aux conditions d'exercice des activités commerciales ;
- Décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Décret législatif n°94-07 du 18 mai 1994, modifié et complété, relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte ;
- Décret exécutif n°98-153 du 13 mai 1998, modifié et complété, définissant la forme, le contenu, la durée et les modalités d'accomplissement du stage pour l'inscription au tableau national des architectes ;
- Décret exécutif n°15-111 du 3 mai 2015 fixant les modalités d'immatriculation, de modification et de radiation au registre du commerce ;
- Décret exécutif n°96-293 du 2 septembre 1996 modifié et complété, fixant les modalités de fonctionnement des instances de l'ordre de la profession d'architecte ;
- Arrêté du 8 janvier 1964 prorogeant les pouvoirs du conseil provisoire de l'ordre des architectes en Algérie.

Contacts utiles :

- ✓ Centre National du Registre de Commerce(CNRC)Site web : www.cnrc.org.dz
- ✓ Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels Site web : www.mfep.org.dz
- ✓ Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la VilleSite web : www.mhuv.gov.dz
- ✓ Conseil National de l'Ordre des Architectes Site web : www.cnoa.dz.com
- ✓ Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment Site web : www.cnerib.edu.dz
- ✓ Centre National de Recherche Appliquée en Génie Parasismique Site web : www.cgs-dz.org
- ✓ Agence Nationale de l'Urbanisme Site web : www.anurb.dz